



SNUipp - FSU

TRACER LES PISTES DE LA REMISE EN FORME !

« *La maternelle, elle a tout d'une grande !* »
Cette promotion, aussi positive soit-elle,
n'a-t-elle pas conduit à une forme de
« *primarisation* » ?

Le moment semble venu de mettre les pendules à l'heure. « *Les missions de l'école maternelle seront redéfinies afin de lui permettre de jouer pleinement le rôle majeur qui doit être le sien dans la prévention des difficultés scolaires et la réduction des inégalités* », affirme la nouvelle loi. La spécificité de l'école maternelle est de nouveau soulignée, la grande section réintègre pleinement le cycle 1 et l'accent est mis sur la scolarisation des moins de trois ans dans les zones prioritaires. Le temps du développement de l'enfant et la réaffirmation de formes scolaires spécifiques (travail en petits groupes, coin jeu, rituels) sont convoqués. Pour autant, un défi majeur reste à relever : faire réussir tous les élèves, en particulier ceux des milieux les plus éloignés de la culture de l'école.

Dans ce contexte, plus que jamais, il faut mettre en place une formation spécifique solide, qui saura tirer parti des acquis de la recherche afin de revitaliser la culture professionnelle et les savoir-faire du métier. Le SNUipp-FSU, avec l'AGEEM et tous ses partenaires, entend bien y apporter son concours.



www.snuipp.fr



Marie Thérèse Zerbato Poudou
Maître de Conférences IUFM
d'Aix-Marseille

GRAPHISME ET ÉCRITURE

deux fonctions différentes

Dans la classe, le coin « écriture » doit être identifié par les élèves et présenter un matériel à la fois riche et varié. Pourquoi cet aspect est-il important dans cet apprentissage ?

La prolifération des fichiers graphiques conduit à banaliser l'activité graphique, qui devient alors plus occupationnelle que formative. Or, penser que les formes graphiques se transfèrent systématiquement dans le tracé de lettres, c'est faire peu cas de la nature même de la langue écrite qui n'est pas une simple trace à reproduire. Les fonctions du graphisme et de l'écriture ne sont pas les mêmes. Les exercices graphiques servent à développer l'activité perceptive (l'observation) et l'activité motrice, composantes fondamentales d'un développement moteur global qu'on ne peut réduire aux seules exigences de l'écriture. Il convient pour atteindre ces objectifs de mettre en place des situations d'enseignement clairement orientées en proposant des tâches conduites et régulées par l'adulte.

Ce n'est pas la nature du savoir qui fait que les élèves distinguent le travail du jeu, ou les activités entre elles. C'est le lieu et le moment de la journée, les outils et supports, le dialogue didactique qui leur permettent de donner du sens à leur activité et aux différents objets de savoir. Le rôle du milieu de travail est donc fondamental pour insérer l'action concrète dans un contexte qui la signifie aux yeux des élèves : un lieu déterminé, un matériel spécifique pour écrire, l'affichage de divers types d'écrits plus ou moins anciens, des alphabets de différentes cultures, etc. Des outils et des supports variés relancent l'activité, diversifient la gestuelle, valorisent le travail de chacun et créent une ouverture culturelle.

LAISSER SA TRACE ...

l'art et le petit d'homme

« Mettre l'enseignement artistique au cœur des apprentissages, lutter contre le sentiment d'incompétence parfois exprimé par les enseignants. » Des défis que Joëlle Gonthier relève en proposant des démarches et des dispositifs pour les outiller. L'enseignement artistique, un levier pour transformer l'école.

Est-il important que l'école, dès la maternelle, intègre ce domaine ?

C'est fondamental ! Le corps et la pensée s'associent pour faire naître la parole et le regard. C'est pourquoi prétendre favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en minorant ou en excluant l'enseignement artistique porte atteinte à ce qui précisément autorise de tels apprentissages. L'art – ou plutôt ce qui de l'art s'enseigne à l'école maternelle – apprend ce qu'est une trace, une empreinte, un signe. L'enfant va ainsi aller au-delà de l'instant pour laisser une trace qui va continuer à exister en son absence. Ce qu'il réalisera transformera le regard porté sur lui. Il découvrira ainsi qu'il peut développer des capacités qui le dotent d'un pouvoir sur lui-même, mais aussi sur les autres et sur le monde, qui lui servira d'appui, lorsqu'il cherchera à le représenter pour mieux se l'approprier. Ce qui s'enseigne de l'art donnera accès à une temporalité et à un espace différents de ceux du quotidien, indispensables à l'invention comme à l'apprentissage.

Comment s'y prendre ?

En permettant la pratique, l'échange, la verbalisation, le contact direct avec des œuvres et en offrant les conditions du faire voir, l'enseignement dispose les conditions propices à l'exploration d'un domaine particulier appelé « art ». Le désir d'investir ce nouveau territoire est un puissant levier pour faire de l'étude un plaisir et une réponse aux questions que nous nous posons. C'est pour cela qu'il y a à conjuguer une pratique en classe et l'étude d'œuvres et de démarches artistiques de toutes époques, y compris celles qui sont contemporaines de l'enfant. Pas plus qu'il n'y a à s'interdire la pratique du langage, il n'y a à s'exclure du domaine fait de signes et de différences où l'art invite chacun à prendre des libertés. Ce qui concerne l'art ne relève pas de la simple orientation pédagogique, mais d'un choix de société qui détermine ce que seront les adultes demain.



Joëlle Gonthier
Plasticienne, enseignante, initiatrice de la Grande Lessive



Françoise Carraud
Maître de Conférences
Lyon 2

DES « PASSE-ÂGES » autour d'un cycle unique

« Les missions de l'école maternelle seront redéfinies en lui donnant une unité par la création d'un cycle unique (petite section, moyenne section, grande section) ...il ne s'agit pas de refermer l'école maternelle sur elle-même, mais de lui permettre de préparer progressivement les enfants aux apprentissages fondamentaux dispensés à l'école élémentaire. » dit la loi. Un cycle pour déjouer les effets de primarisation est une mesure structurelle qui ne peut y répondre à lui seul. Assurer notamment des liaisons est indispensable pour la réussite de tous.

Pour les enseignants de maternelle, que veut dire « travailler avec les parents ? »

Travailler avec les parents est une dimension difficile qui pose la question du positionnement de chacun. Alors que pour eux la priorité est l'instruction, les enseignants ont l'impression de répondre à des demandes supplémentaires des parents, un service d'éducation et un service de garde. Or, la dimension d'éducation est difficile à partager car elle repose sur des principes qui ne le sont pas nécessairement et qui peuvent même être très divergents, en particulier quand les parents ont des normes éloignées de celles de l'école.

Et avec d'autres partenaires ?

Ce n'est pas plus simple. Je prends par exemple la question de l'autonomie. Tout le monde est d'accord pour développer l'autonomie mais tous n'ont pas la même vision de ce qu'elle doit être. Les enseignants peuvent voir l'autonomie dans les familles entre « on ne les encadre pas assez » et « on ne leur laisse rien faire ». Ce qui est vrai avec les parents l'est aussi avec les ATSEM ou avec d'autres personnels comme ceux de la crèche, l'éducatrice de jeunes enfants ou l'infirmière. Chacun a sa manière de voir les choses.

Que peut-on mettre en place pour rendre cette coopération efficace ?

Il faudrait que les principes éducatifs puissent se discuter en situation et au quotidien, de manière très concrète. Par exemple sur les questions autour du corps ou des objets personnels des enfants (les fameux doudous ou tous les petits jeux qui circulent entre la maison et l'école). Il serait nécessaire de prévoir des temps communs de travail et d'échanges pour éviter que les principes éducatifs de l'école ne soient imposés selon une hiérarchie implicite ou au travers de jugements. Le temps d'accueil pourrait permettre aux parents de rester dans la classe. Ce sont des moments riches pour la rencontre et l'échange.



PASSAGE GS-CP

De nouvelles approches à construire

Des constats sévères qui questionnent les bonnes intentions et les allants de soi d'une prescription qui pourrait ressembler à un dilemme professionnel : comment prendre en compte une nécessaire rupture mais l'accompagner en organisant la continuité ? Comment assurer une liaison sans reporter vers l'aval les modèles de l'élémentaire ? Une nouvelle approche de la transition devra redéfinir les contenus et les méthodes propres à une progressivité des apprentissages, non soumise à la seule logique des résultats attendus, mais aux processus de développement affectif, social et cognitif de l'enfant. De nombreuses expériences sont menées par des collectifs d'enseignants. De nouveaux espaces/temps de coopération et de formation devront être définis pour en tirer parti. Le contenu des réunions GS/CP est à revisiter dans ce sens.

DE NOUVEAUX TEXTES

pour tracer un nouvel avenir pour l'école maternelle

La circulaire de rentrée indique qu' « en favorisant un meilleur accès au langage pour les enfants qui en sont le plus éloignés dans leur cadre de vie quotidien, la scolarisation avant l'âge de trois ans peut constituer une chance pour l'enfant, lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. »

La circulaire sur la scolarisation des moins de trois ans est parue. Pour le SNUipp-FSU cette scolarisation précoce ne sera réussie que sous certaines conditions.

Le texte précise que cet accueil « nécessite un projet particulier, inscrit dans le projet d'école », et qu'il « constitue la première étape d'un parcours scolaire et ne se substitue donc pas aux autres structures pouvant accueillir ces enfants ». La mise en œuvre de cette mesure bénéficiera de 3 000 postes d'ici la fin de la mandature, avec des premières affectations à la rentrée 2013.

Dix principes de référence

La circulaire indique que ces moyens devront être affectés en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé. Dans chaque département, l'administration est chargée d'engager des discussions avec « les collectivités territoriales pour s'assurer des conditions d'accueil à la mesure des besoins spécifiques des tout-petits » (ATSEM, locaux scolaires, liens école maternelle-structures d'accueil de la petite enfance). Le texte comprend « dix principes de référence pour la mise en place du dispositif » précisant l'aménagement de l'espace, le projet pédagogique, les formations adaptées pour les enseignants et les CPC, la place des parents, les horaires, l'âge des enfants ou encore leur prise en compte pour les prévisions de la carte scolaire.

Les conditions de l'efficacité du dispositif

Cette scolarisation précoce ne sera réussie que sous certaines conditions. Des demandes que le SNUipp a formulées au ministère ont été entendues : accueil et place des parents, identification de ces postes au mouvement pour que les collègues participent en toute connaissance, projet pédagogique devant être à l'initiative des équipes enseignantes, formation spécifique des enseignants, des conseillers pédagogiques et des maîtres formateurs. Pour autant nos demandes d'effectifs limités à 15 élèves, d'une ATSEM par classe, de la possibilité de rentrée échelonnée n'ont pas été reprises. Si le syndicat a obtenu le principe de formation et d'accompagnement, on n'en connaît pas la déclinaison.

Le SNUipp-FSU a demandé au ministère de mettre « à la disposition des équipes enseignantes un nouveau document d'accompagnement à la scolarisation des moins de trois ans pour la rentrée 2013 en s'appuyant sur les recherches et productions existantes ». Trois modules interactifs de formation à distance seront mis à disposition fin 2013 sur le langage, le graphisme et l'aménagement de l'espace. Tout se jouera maintenant dans la mise en œuvre sur le terrain qui devra être concertée, de qualité et soutenue avec les moyens nécessaires notamment des formations en présentiel.



Nicole Geneix

« La collaboration entre enseignants et personnels de la petite enfance peut apporter beaucoup. Mais ce n'est pas une circulaire qui va changer l'école.

Dans les territoires où on cherchera

cette jonction il faudra que les enseignants soient très épaulés. Il faudra aussi que les collectivités locales mettent des moyens, par exemple une ATSEM par classe. Or aujourd'hui on est loin de ce taux. »



Agnès Florin

« L'organisation de l'espace et des activités devra être pensée pour les plus jeunes et leurs besoins pris en compte : besoin de calme, besoin d'un accompagnement privilégié, présence conjointe d'un enseignant et d'une ATSEM. »